



Pour en savoir +



<https://www.life-croaa.eu/>



Société herpétologique de France

<http://lashf.org/>

Contact

Coordinateur technique Life CROAA
 Communauté de Communes du Thouarsais
 Pôle Aménagement Durable du Territoire
 7, rue Anne Desrays
 79100 Thouars

 05 49 66 42 18 - 07 87 31 76 80



Rédaction : Maud Lardon & Avel Martin - DAO et mise en page : Fabienne Raynard - Crédit photos : Avel Martin - CCThouarsais 2021



BIODIVERSITÉ, EAU, ESPACES NATURELS

LUTTER CONTRE LE XÉNOPE LISSE

LIFE CROAA 2016-2022



Contexte

Le Xénope lisse (*Xenopus laevis*) a été introduit dans les Deux-Sèvres à la fin des années 1980, suite à la fermeture d'un centre d'élevage à Bouillé-Saint-Paul. Avant le développement de nouvelles techniques, le Xénope lisse était largement utilisé comme test de grossesse ce qui a favorisé son introduction accidentelle dans le milieu naturel.

Le Xénope lisse possède une grande capacité de dispersion, estimée à environ 500 m/an en milieu bocager et à 1 km/an *via* le réseau hydrographique (cours d'eau, fossés etc...).

Son importante capacité de déplacement lui a permis de coloniser de nombreux points d'eau, dont les stations de lagunage qui lui servent de véritables nurseries. En effet, le Xénope lisse y trouve toutes les conditions nécessaires pour se développer et se reproduire (une eau assez chaude et riche en matière organique).

Biologie du Xénope

Le Xénope lisse, originaire d'Afrique australe, présente des capacités d'adaptation très importantes. Carnivore et très vorace, il exerce une forte pression de prédation sur les ressources alimentaires des amphibiens autochtones. Il s'attaque aussi à ces derniers et à leurs larves ce qui constitue une menace dans la viabilité des populations indigènes. Le Xénope ne présente pas de prédateur naturel mais n'hésite pas à avoir recours au cannibalisme.

Le Xénope lisse est également porteur sain d'un champignon : le Chytride (*Batrachochytrium dendrobatidis*), mortel chez les amphibiens.

C'est une espèce qui se reproduit plusieurs fois dans l'année et produit beaucoup de têtards. Sa période de reproduction peut s'étendre de mars à octobre et dépend de plusieurs facteurs comme par exemple la température de l'eau (idéalement autour de 20°C) ainsi que la pluviométrie.

Les pontes peuvent atteindre plusieurs centaines d'œufs. Les femelles ovulent toute l'année et peuvent donner naissance à plusieurs générations de Xénope lisse durant la même année.

Les têtards possèdent deux barbillons, ils ressemblent à des petits poissons-chats transparents. Ils sont cependant très fragiles. Leur déplacement se fait en groupe, la tête vers le bas. Ils se nourrissent par filtrage de la matière organique en suspension dans l'eau.

Les xénopes sont matures environ 6 mois après la métamorphose.

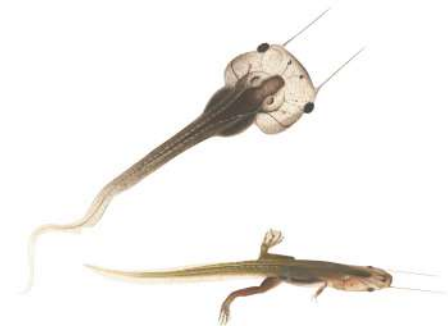
C'est une espèce benthique, c'est à dire qu'elle vit principalement dans le fond des points d'eau. On remarque la présence du xénope, lorsque ce dernier remonte à la surface pour respirer laissant ainsi entrevoir le bout de son museau en dehors de l'eau.



- Espaces naturels sensibles (ENS)**
- 1 Site des Éboulis
Massais
- 2 Vallée du Pressoir
Saint-Jacques-de-Thouars, Sainte-Radegonde
- 3 Coteau des Petits Sablons
Saint-Jacques-de-Thouars
- 4 Coteau et prairie du Châtelier
Missé
- Programme européen LIFE CROAA**
- Zone d'intervention corridor écologique**
Mauzé-Thouarsais, Saint-Jacques-de-Thouars, Saint-Jean-de-Thouars, Luzay, Sainte-Gemme, Coulonges-Thouarsais, Luché-Thouarsais
- Point d'introduction**
1 Bouillé-Saint-Paul
- Site expérimental**
5 Saint-Martin-de-Sanzay



Xénope lisse adulte
(source : Société herpétologique de France)

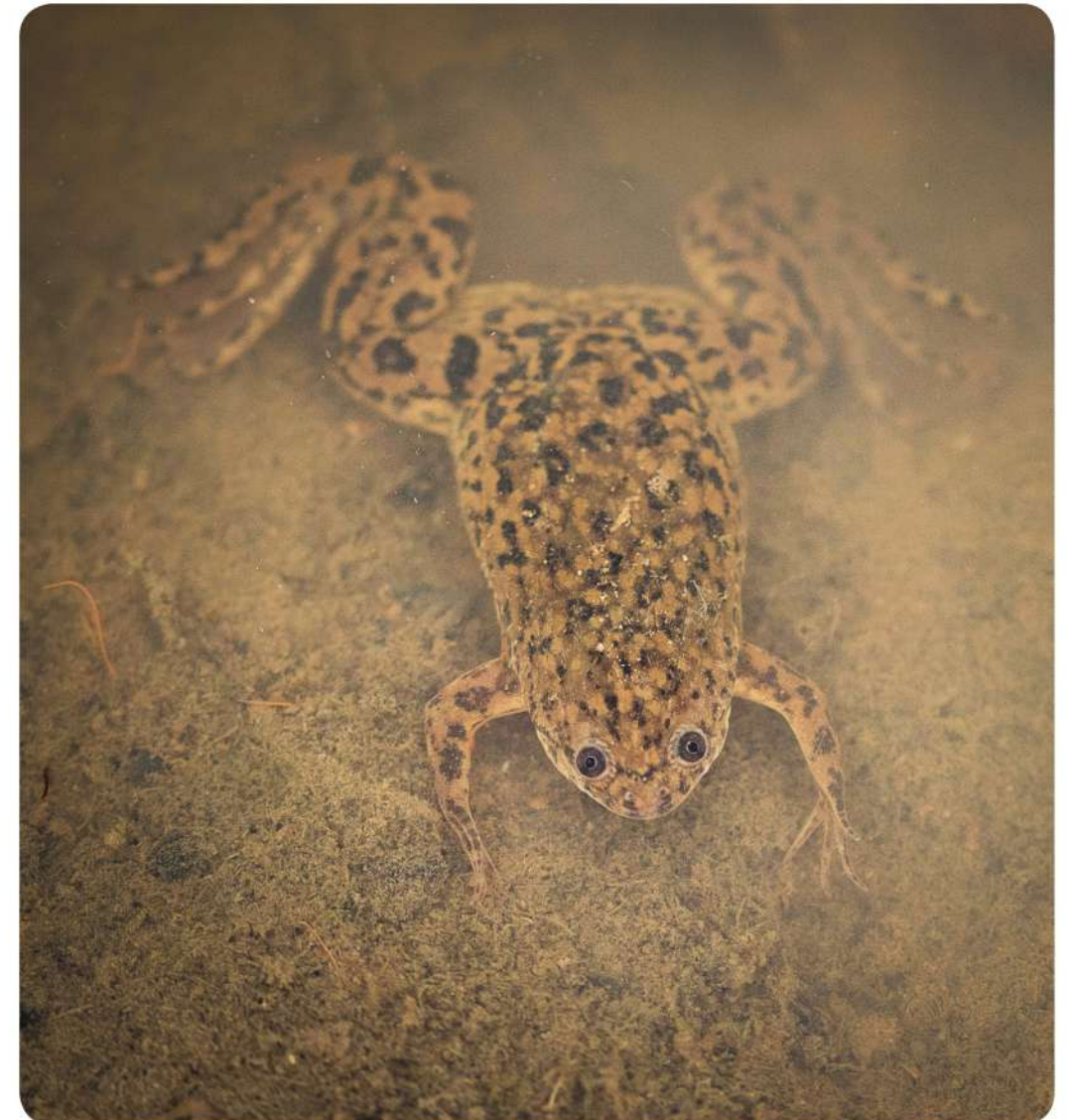
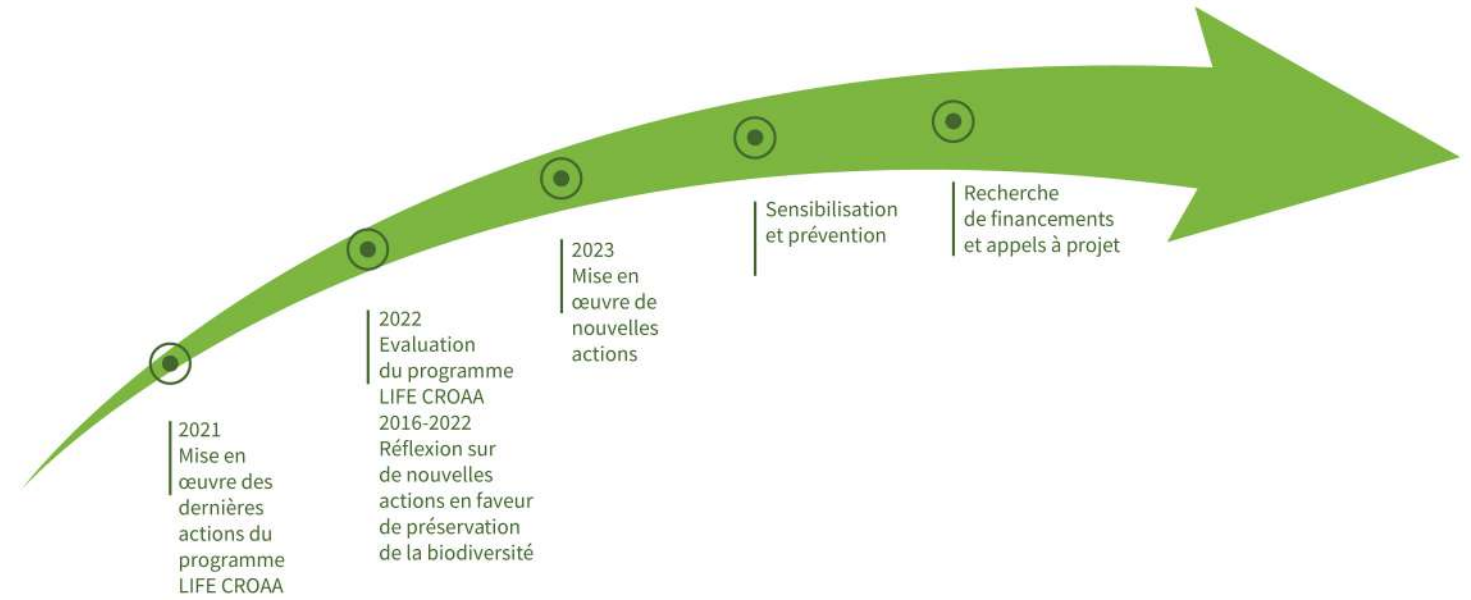


Deux stades de développement successifs du têtard
(dessin : Rémi Bouchet, Savenay)

Vers un après-LIFE

Le programme LIFE CROAA se termine en 2022. En attendant l'évaluation définitive des actions, il semble certain que l'éradication du Xénope lisse ne soit pas possible. Des réflexions seront menées afin d'envisager des actions

permettant de limiter son expansion sur de nouveaux territoires et de favoriser une coexistence avec les espèces d'amphibiens autochtones.



Sensibilisation

De nombreuses actions de sensibilisation ont été mises en oeuvre depuis le début du programme afin de faire prendre conscience des enjeux de lutte contre le Xénope lisse :

- ✓ Plaquettes mises à disposition dans les mairies ;
- ✓ Panneaux installés à proximité de points d'eau touchés ;
- ✓ Retour d'expériences auprès d'autres collectivités et interventions de présentation du programme ;
- ✓ Reportage dans la presse quotidienne régionale, France 2.

Elles ont permis de sensibiliser :

- ✓ Les élus des communes touchées ;
- ✓ Les propriétaires de points d'eau et bénévoles piégeurs ;
- ✓ Des scolaires, étudiants et divers groupes.

Et en terme de chiffres ?

Depuis le début du LIFE CROAA, la CCT a pu capturer plusieurs dizaines de milliers de Xénope lisse.

Nombre de xénopes piégés :	2017	2018	2019	2020
A la STEP* de Saint-Martin-de-Sanzay		4 977	3 140	1 137
Bénévoles	2 500	3 200	2 806	1 082
Technicien sur le corridor écologique	1 265	12 442	3 400	5 362
Total	3 765	20 619	9 346	7 581

*Station d'épuration

Les chiffres montrent que l'espèce est présente de manière importante sur le territoire. Malgré la pression de piégeage exercée, l'espèce ne pourra pas être éradiquée du territoire.

Évolution du piégeage

Chaque année de nouveaux pièges sont mis à l'essai afin de détecter la présence le plus tôt possible du xénope sur un site ainsi que l'efficacité du piégeage.



Le piège le plus efficace aujourd'hui reste la nasse appâtée à la croquette. Des tests de nouveaux appâts sont en cours comme par exemple la noquette à écrevisses ou une femelle xénope vivante (qui sert à attirer ses congénères).

Législation

Qu'est-ce qu'une Espèce Exotique Envahissante (EEE) ?

D'après l'Union International pour la Conservation de la Nature : "Une *Espèce Exotique Envahissante (EEE)* est une espèce introduite par l'Homme en dehors de son aire de répartition naturelle (volontairement ou fortuitement) et dont l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques et/ou économiques et/ou sanitaires négatives".

Le xénope a été reconnu comme invasif à l'échelle régionale en 2003 et nationalement en 2010.

Les lois concernant les EEE sont régies par le Code de l'Environnement. Les articles L411-3 à 6 interdisent l'introduction dans le milieu naturel d'espèces animales et végétales listées. Ils précisent également l'interdiction de

détention, de transport, de colportage, l'utilisation, l'échange ou encore le commerce de tout spécimen de ces espèces. Cependant l'article L411-8, permet par des arrêtés lorsqu'une EEE est présente dans un milieu naturel, de pouvoir prélever, capturer ou détruire ces espèces.

Ces dérogations sont données par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et la Direction Départementale des Territoires (DDT) à la Communauté de Communes du Thouarsais par des arrêtés qui permettent de capturer, transporter et ainsi détruire les Espèces Exotiques Envahissantes. En parallèle, des autorisations permettent la capture d'espèces autochtones pour les relâcher en cas de piégeage accidentel.

Qu'est-ce qu'un LIFE ?

Le programme LIFE a été lancé en 1992. C'est un programme de **financement de la Commission Européenne** permettant de mettre en oeuvre des politiques et des législations en faveur du climat et de l'environnement émanant de l'Union Européenne. En Thouarsais, le programme LIFE CROAA a été mis en place en 2016. Il permet la mise en oeuvre des actions suivantes :

- ✓ L'amélioration des connaissances sur le Xénope lisse ;
- ✓ La gestion des populations invasives de Xénope lisse ;
- ✓ La veille et la prévention de nouvelles introductions d'amphibiens exotiques ;
- ✓ L'information, la sensibilisation et le partage des connaissances acquises ;
- ✓ Les suivis scientifiques et évaluations ;
- ✓ La gestion du projet et l'après LIFE.



Le LIFE CROAA

La Société Herpétologique de France est à l'origine du projet. La Communauté de Communes du Thouarsais consciente des enjeux est devenue partie prenante pour la conception du Life 2016-2022. Le programme porte sur deux Espèces Exotiques Envahissantes présentes en Nouvelle-Aquitaine : le Xénope lisse (*Xenopus laevis*) et la Grenouille Taureau (*Lithobates catesbeianus*). Cependant, la Grenouille Taureau n'étant pas présente en Thouarsais, seul le Xénope lisse fait l'objet d'actions par la Communauté de Communes.

Moyens humains mobilisés sur le programme :

- ✓ Coordinateur technique ;
- ✓ Technicien piégeur - 8 mois par an ;
- ✓ Secrétaire ;
- ✓ Responsable de service ;
- ✓ Stagiaires ponctuellement.



Xénope lisse : de sa propagation au programme LIFE

